



61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

200 CENTELEC SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

MAZARS

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes à
directoire et conseil de surveillance

Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

200 CENTELEC SAS

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : 31 Place des Corolles, Esplanade Nord – 92400 Courbevoie

RCS NANTERRE : 920 802 501

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 200 CENTELEC SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 13 juin 2023,

Ariane
MIGNON

Signature numérique
de Ariane MIGNON
Date : 2023.06.13
17:18:27 +02'00'

Ariane MIGNON

Associée

ACTIF	du 01/10/2022 au 31/12/2022 (03 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	9 496		9 496	100,00		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	9 496		9 496	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	9 496		9 496	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (03 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000	105,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-3 447	-36,29
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	6 553	69,01
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 944	31,00
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	2 944	31,00
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	9 496	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/10/2022 au 31/12/2022	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			3 447				3 447	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			3 447				3 447	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-3 447				-3 447	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-3 447				-3 447	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2022 au 31/12/2022	du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)				
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 447		3 447	N/S
RÉSULTAT NET	-3 447 Perte		-3 447	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Désignation de la société : 2057 - 200CENTELEC

DGFIP N° 2050

Siret : 92098538900013
 Pôle : CORP - Corporate
 Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société non intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023

Utilisateur : 969D98907FC07CC3826 - Lorraine KHAW

(*) Exercice 2014 (millésime 2016) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne YDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Closure au : 31/12/2022

Néant : []

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)	
	Brut	Amortiss. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé	AA				
Frais d'établissement	AB	AC			
Frais de développement	CA	CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
Fonds commercial (1)	AH	AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			Rappel 2054 :
TOTAL Immobilisations incorporelles					
Terrains	AN	AO			
Constructions	AP	AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			Rappel 2054 :
TOTAL Immobilisations corporelles					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BS	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières	BH	BI			Rappel 2054 :
TOTAL Immobilisations financières					
TOTAL (II)	BJ	BK			
Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens	BN	BO			
En cours de production de services	BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
Marchandises	BT	BU			
TOTAL Stocks					
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			DSO moyen N (Nb J) :
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY			
Autres créances (3)	BZ	CA			
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
TOTAL Créances					
Valeurs mobilières de placement <small>Dont actions propres</small>	CD	CE			Trésorerie nette N :
Disponibilités	CF	CG	9 496,48	9 496,48	9 496,48
TOTAL Trésorerie			9 496,48	9 496,48	
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI			BFR N :
TOTAL (III)	CJ	CK	9 496,48	9 496,48	-2 943,90
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW				
Primes de remboursement des obligations	(V) CM				
Ecart de conversion actif	(VI) CN				Rappel Passif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I A VI)	CO	1A	9 496,48	9 496,48	9 496,48
Renvois :	(1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'1 an	CR	OK
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks	Créances		

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 2057 - 200CENTELEC

DGFIP N° 2051

Siret : 92098538900013

Pôle : CORP - Corporate

Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société non intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023

Utilisateur : 9659D9907FC07CC928 - Lorraine KHAW

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Closure au : 31/12/2022

Néant : []

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé) 10 000,00	DA 10 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence) EK	DC	
Réserve légale (3)		DD	
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) B1	DF	
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) EJ	DG	
TOTAL réserves			
Report à nouveau		DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI -3 447,42	
Subventions d'investissement		DJ	
Provisions réglementées		DK	
TOTAL (I)		DL 6 552,58	FR N : 6 552,58
Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques		DP	
Provisions pour charges		DQ	
TOTAL (III)		DR	
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs) EI	DV	Rappel 2057 :
TOTAL dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 2 943,90	
Dettes fiscales et sociales		DY	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		OZ	
Autres dettes		EA	Rappel 2057 :
TOTAL dettes d'exploitation		2 943,90	2 943,90
Produits constatés d'avance (4)		EB	OK
TOTAL (IV)		EC 2 943,90	
Ecarts de conversion passif (V)		ED	Rappel Actif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I A V)		EE 9 496,48	9 496,48
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	OK
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
cart de réévaluation libre		1D	
réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 2 943,90	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 2057 - 200CENTELEC

DGFIP N° 2052

Siret : 92098538900013

Pôle : CORP - Corporate

Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société non intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023

Utilisateur : 9659D98907FC07CC3826 - Lorraine KHAW

(* Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Closure au :

31/12/2022

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice N			Exercice N-1 (*)
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	FA	FB	FC	
Production vendue				
Biens	FD	FE	FF	
Services	FG	FH	FI	
Chiffres d'affaires nets	FJ	FK	FL	
Production stockée			FM	
Production immobilisée			FN	
Subventions d'exploitation			FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			FP	
Autres produits (1) (11)			FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			FS	
Variation de stock (marchandises)			FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de			FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			FW	3 447,42
Impôts, taxes et versements assimilés			FX	
Salaires et traitements			FY	
Charges sociales (10)			FZ	
Dotations d'exploitation			GA	
Sur immobilisations			GB	
is aux amortissements			GC	
is aux provisions			GD	
actif circulant : dotations aux provisions			GE	
risques et charges : dotations aux provisions			GF	
Autres charges (12)			GG	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GH	3 447,42
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GI	-3 447,42
Bénéfice attribué ou perte transférée			GJ	
Perte supportée ou bénéfice transféré			GK	
Produits financiers de participations (5)			GL	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GM	
Autres intérêts et produits assimilés (5)			GN	
Reprises sur provisions et transferts de charges			GO	
Différences positives de change			GP	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GQ	
Total des produits financiers (V)			GR	
Dotations financières aux amortissements et provisions			GS	
Intérêts et charges assimilées (6)			GT	
Différences négatives de change			GU	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GV	
Total des charges financières (VI)			GW	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				-3 447,42

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 2057 - 200CENTELEC

MGFIP N° 2053

Siret : 92098538900013

Pôle : CORP - Corporate

Remontée : Liasse fiscale 2022 - IS (société non intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2023

Utilisateur : 9659D98907FC07CC3626 - Lorraine KHAW

(* Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Closure au :

31/12/2022

Néant : []

COMPTÉ DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		3 447,42	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		-3 447,42	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2) Dont produits de locations immobilières			
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			
(3) Dont crédit-bail mobilier			
crédit-bail immobilier			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016			
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016			
(9) Dont transferts de charges			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) +			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9) +			
dont cotisations facultatives Madair +			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite +			
(7) Detail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
	Accédez au complément de page Cerfa	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général			
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1	
	Accédez au complément de page Cerfa	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général			

200CENTELEC SAS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10.000 euros
Siège social : Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 COURBEVOIE
920 985 389 RCS NANTERRE

DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, la société THALES, Associé Unique de la société 197CENTELEC SAS (ci-après la « Société »), société par actions simplifiée au capital de DIX MILLE (10.000) euros, divisé en DIX MILLE (10.000) actions d'un (1) euro chacune, a été consultée à l'initiative de Monsieur Richard DUQUENOY, Président, selon la procédure prévue aux articles 12.1 et 12.2 des statuts, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Affectation du résultat,
- Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice soit une perte nette comptable de (3 447,42) € au compte de report à nouveau. A l'issue de cette affectation le compte de report à nouveau sera débiteur de (3 447,42) €.

S'agissant du premier exercice social, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION


L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette décision est adoptée.

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'Associé unique.

Le Président


Richard DUQUENOY

L'Associé unique


THALES